

## Nouveaux Cahiers du socialisme



# Le numérique et ses appropriations syndicales

Philippe de Grosbois

Number 19, Winter 2018

Syndicalisme : institution ou mouvement ?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/87756ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (print)

1918-4670 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

de Grosbois, P. (2018). Le numérique et ses appropriations syndicales. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (19), 176–185.

## Le numérique et ses appropriations syndicales

PHILIPPE DE GROSBOSIS<sup>1</sup>

Dès sa genèse, le réseau Internet a été investi d'espoirs de grande envergure, notamment à l'égard de la démocratie qui en sortirait renouvelée. Sa structure décentralisée et ouverte, annonçait-on, permettrait d'éviter le contrôle de quelques grandes organisations sur la circulation de l'information. Il donnerait une plus grande voix au public, qui en viendrait à quitter une posture de réception du contenu médiatique pour entrer dans une dynamique plus participative.

Il est vrai que la manière dont Internet a été conçu a ouvert la voie à des avancées significatives sur le plan de la démocratisation des communications de masse. Cependant, la période actuelle montre bien qu'on aurait tort de tenir ces ouvertures pour acquises : celles-ci ne sont d'aucune manière inscrites de façon permanente dans le réseau. Comme le démontre le juriste étatsunien Tim Wu dans son excellent livre *The Master Switch*<sup>2</sup>, la plupart des médias de communication qui ont émergé depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle se sont d'abord développés de manière ouverte et libre, et étaient l'objet d'espoirs considérables de rapprochement des peuples et d'approfondissement de la démocratie. C'est notamment le cas du télégraphe, du téléphone, de la radio et même de la télévision câblée. Cependant, Wu montre aussi que tous ces médias se sont progressivement centralisés et refermés (entre autres en raison d'une concentration économique) et n'ont donc pas réalisé l'utopie communautaire qu'ils annonçaient.

Est-ce à dire que les espoirs investis dans le « réseau des réseaux » n'étaient que chimériques ? En fait, cela vient surtout mettre en évidence que les potentialités démocratisantes des médias ne viennent pas s'imposer comme par magie aux sociétés qui les accueillent, bien au contraire : c'est par la lutte sociale que ces potentialités peuvent devenir un tant soit peu effectives. En d'autres termes, Internet et le numérique sont des outils très malléables, qui ouvrent la porte à une appropriation populaire importante, mais cette souplesse est très fragile. Les risques de centralisation et de contrôle du réseau (sans parler de l'appropriation de ces moyens de communication à des fins de harcèlement, d'intolérance et de

---

1 Professeur de sociologie au Collège Ahuntsic, membre du collectif de rédaction de la revue *À bâbord!* Il vient de publier (janvier 2018), chez Écosociété, *Les batailles d'Internet. Assauts et résistances à l'ère du capitalisme numérique*.

2 Tim Wu, *The Master Switch. The Rise and Fall of Information Empires*, New York, Knopf, 2011.

haine) sont maintenant de plus en plus apparents, tant chez les usagères et les usagers que chez les analystes<sup>3</sup>.

Ainsi, de nombreux modes de communication sont possibles avec un même médium, suivant une variété de conceptions politiques. Internet n'est pas une force automatique de démocratisation, pas plus qu'il n'est par nature un instrument de surveillance ou de contrôle. Si on souhaite se pencher sur l'utilisation du potentiel du numérique dans le mouvement syndical, il faut donc reconnaître d'emblée qu'il y a non pas une, mais plusieurs appropriations possibles, qui découlent souvent d'une variété d'approches politiques du syndicalisme dans son ensemble. Cet article a pour objectif d'offrir un tour d'horizon de quelques possibilités et écueils communicationnels qui se présentent au mouvement syndical – tant au niveau national que pour les syndicats ou les militantes et les militants qui souhaitent s'organiser de manière autonome et développer leurs propres analyses et campagnes. Nécessairement, ce panorama sera incomplet et n'aspire pas à l'exhaustivité. Je souhaite surtout démontrer que les appropriations syndicales des possibilités ouvertes par Internet découlent directement de la dynamique politique déjà présente de manière générale au sein des organisations syndicales.

### Communications et politique

Pour tout mouvement social, les communications jouent un rôle central, et le numérique n'amène ici rien de nouveau (qu'on pense simplement au rôle des journaux ouvriers au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, par exemple<sup>4</sup>). Ce qui s'est peut-être accru avec le numérique, c'est l'importance politique des communications au sein des mouvements. *Qui communique?* Quelles sont les décisions sur lesquelles s'appuie le *choix du contenu* diffusé ? Comment ce qui parviendra à un plus large public est-il *filtré* et selon quels critères ? Quel *véhicule* a-t-on choisi pour faire circuler l'information ? La diffusion se fait-elle à *sens unique* ou y a-t-il *dialogue* possible ? Ces questions sont inévitablement liées à la culture et aux pratiques démocratiques en cours dans une organisation syndicale. Explorons quelques exemples concrets pour illustrer l'importance de ces questions.

---

3 Voir par exemple Boris Beaud, *Les fins d'Internet*, Limoges, FYP Éditions, 2014; Dominique Cardon, *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Paris, Seuil, 2015; Benjamin Loveluck, *Réseaux, libertés et contrôle. Une généalogie politique d'Internet*, Paris, Armand Colin, 2015; Astra Taylor, *Démocratie.com. Pouvoir, culture et résistance à l'ère des géants de la Silicon Valley*, Montréal, Lux, 2014.

4 Pour un historique intéressant du développement des médias militants tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, voir Dominique Cardon et Fabien Granjon, *Médiactivistes*, Paris, Presses de Science Po, 2010.

*Images*

Bien sûr, toute campagne de mobilisation comprend la production d'images (imprimées ou non) dans l'optique de marquer l'imaginaire et de susciter l'engagement. Il faut ici se demander à qui cette conception revient-elle : au service des communications de l'organisation syndicale, à une firme externe de communication, à des élu-e-s locaux qui savent manier (ou pas) le traitement de l'image ou à des membres inspirés sollicités pour l'occasion ? En d'autres termes, dans quelle mesure choisit-on de s'appuyer sur le dynamisme local et sur le caractère décentralisé d'Internet pour produire des outils de communication ?

Les images issues du mouvement de grève sociale des professeur-e-s de cégep, le 1<sup>er</sup> mai 2015, illustrent les bénéfices potentiels d'une approche plus participative. Dans les semaines précédant la grève, Julie Dionne, alors à l'exécutif du Syndicat du personnel enseignant du cégep de Sherbrooke, a produit des graphiques très appréciés permettant de visualiser l'évolution des votes de grève à travers le réseau des cégeps. En prévision de la journée, des enseignantes et des enseignants de graphisme ont produit de magnifiques affiches qui ont marqué les profs.

*Vidéos*

Bien sûr, les mêmes questions se posent à propos des vidéos produites, mais à celles-ci s'en ajoutent d'autres : qui est « mis en scène » dans ces clips ? Choisira-t-on de reproduire le ton d'un reportage télévisé, avec une sélection des commentaires les plus consensuels de délégué-e-s locaux, le tout enrobé de remarques finales rassurantes d'un représentant national ? Les possibilités sont pourtant beaucoup plus vastes; un clip produit lors des dernières négociations du secteur public par le Syndicat Soins infirmiers et cardio-respiratoire (SICR CSN) de La Tuque en constitue un bel exemple. Pour dénoncer des offres patronales insultantes, le syndicat a repris la chanson *We're not gonna take it* de Twisted Sister (en la traduisant par « On prendra jamais ça »). La vidéo se termine par une cathartique mise au feu du document contenant les positions patronales... À ce jour, la reprise a été visionnée près de 120 000 fois<sup>5</sup>. Un soutien financier et logistique à des syndicats locaux ou régionaux pourrait les amener à produire leurs propres vidéos, plus propices à circuler de manière virale en raison de leur originalité et de leur plus grande authenticité.

La variété des productions graphiques et audiovisuelles est directement liée à l'attitude que le mouvement a développée à l'égard d'une parole autonome, décentralisée et multiforme. Autrement dit, si la grève étudiante de 2012 a su marquer les esprits par cette foisonnante production visuelle, ce n'est pas parce qu'Internet est « naturellement » libérateur, mais parce que le mouvement

---

5 Voir < <https://www.facebook.com/sandra.tremblay.98/videos/vb.100000501677933/1211476695545708/>>.

étudiant a fait le *choix politique* d'accueillir l'expression du plus grand nombre, expression qui s'est ensuite vue facilitée par Internet et les médias sociaux<sup>6</sup>.

### *Diffusion en direct*

Une autre utilisation potentiellement intéressante de la vidéo pour le mouvement syndical est la diffusion en direct (*livestream*). Celle-ci est déjà utilisée à l'occasion lors de congrès ou conférences de certaines organisations, mais elle n'est pas encore très répandue : il est rare que des débats de fond soient diffusés.

On déplore souvent que la chose syndicale intéresse peu les membres. Une diffusion en direct des échanges devant mener à une prise de position d'une fédération ou d'une centrale syndicale sur des enjeux comme la charte des valeurs ou le salaire minimum à 15 dollars de l'heure aurait-elle pour effet d'augmenter cet intérêt ? La meilleure manière de le savoir est de mener des expériences. Ces initiatives pourraient intéresser davantage les membres au mouvement en jetant un éclairage plus poussé sur la mécanique concrète des prises de décision, au-delà des comptes-rendus trop souvent triomphalistes.

Ici aussi, de telles initiatives impliquent un changement culturel significatif à l'intérieur du mouvement syndical : la transparence y est régulièrement perçue comme étant néfaste parce que bénéficiant aux adversaires (le patron, le gouvernement ou des organisations syndicales rivales, selon le cas). Il est vrai que certaines discussions nécessitent un degré de secret et qu'il faut choisir les occasions avec justesse. Cependant, la logique « militariste » selon laquelle la transparence bénéficie à l'ennemi peut aussi être une manière de limiter la mise en lumière des faiblesses ou contradictions du mouvement syndical, qu'il est souvent nécessaire d'exposer si on souhaite s'y pencher collectivement et éventuellement y remédier.

Un mouvement qui dénonce – et à juste titre – les « négociations à portes closes » des accords de commerce international devrait démontrer par la pratique qu'il est possible de faire autrement. Durant les négociations de convention collective, peut-on aller plus loin que la seule publication de bulletins confondant souvent l'information avec la persuasion, voire l'autopromotion ? Serait-il possible de diffuser en direct les réunions d'instances syndicales restreintes, ou même des discussions avec la partie patronale ? On objectera peut-être qu'une transparence absolue est un vœu pieux et que les discussions risquent de se déplacer dans les

---

6 Voir Geneviève Côté et Philippe de Grosbois, « “À qui le web?” Médias sociaux et mobilisations du printemps 2012 » et Marie-Claude G. Olivier et Ève Lamoureux, « Artistes en grève générale illimitée. “Désolé-e-s de vous déranger, on essaye juste de changer le monde” », tous deux dans Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri (dir.), *Un printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012*, Montréal, Écosociété, 2014; Maude Bonenfant, Anthony Glinoe et Martine-Emmanuelle Lapointe, *Le printemps québécois. Une anthologie*, Montréal, Écosociété, 2013.

corridors plutôt que sous le regard des caméras. J’y vois le sophisme de l’homme de paille à l’œuvre : il ne s’agit pas d’obtenir la transparence *absolue*, mais *davantage* de transparence, tout simplement.

### *Infolettres*

À l’heure où le scepticisme croît à l’égard des algorithmes de Facebook et d’autres médias sociaux commerciaux – et avec raison!<sup>7</sup> –, les infolettres (ces courriels acheminés aux membres à intervalles réguliers) semblent gagner en popularité dans le mouvement syndical, d’autant plus qu’on peut maintenant atteindre un niveau élevé de qualité visuelle avec peu de qualifications et de moyens.

La principale embuche aux infolettres est peut-être celle de l’accès aux adresses courriel des membres. Dans un milieu de travail où chaque employé-e se voit attribuer une adresse courriel et où la liste est fournie au syndicat, l’infolettre est une manière très commode de rejoindre l’ensemble des membres. Mais de nombreux syndicats n’ont pas accès à cette ressource<sup>8</sup>. Compte tenu de l’importance du courriel à des fins d’organisation syndicale, cela ne devrait-il pas être une lutte prioritaire, dans le cadre d’une réforme du code du travail par exemple ?

En attendant, serait-il possible de fournir une adresse courriel aux membres par le biais de serveurs syndicaux autonomes ? Alors que la surveillance des communications numériques est un enjeu de plus en plus connu, cette option a l’avantage de donner une plus grande sécurité aux membres qui craignent que l’employeur lise leurs courriels (bien que les communications syndicales devraient pouvoir être confidentielles et protégées par le droit d’association). Cependant, cette adresse risque d’être beaucoup moins utilisée par les membres que leur adresse principale, ce qui peut ralentir les communications.

### *Forums de discussion*

Encore peu utilisés à des fins syndicales au début des années 2010, les groupes Facebook ont fortement gagné en popularité à la suite de la grève étudiante de 2012, ainsi que dans le contexte de la lutte aux politiques austéritaires du gouvernement Couillard et des négociations du secteur public de 2015. Il faut reconnaître que Facebook comporte de nombreux avantages à des fins organisationnelles : d’abord, son utilisation est très répandue, ce qui permet de rejoindre beaucoup de membres dans leur quotidien, sans parler de la population en général. De plus, la création de groupes de discussion, tant pour un syndicat

7 Voir Cardon, *À quoi rêvent les algorithmes*, *op. cit.*

8 La plupart des associations étudiantes québécoises sont aux prises avec le même problème : la Loi sur l’accréditation et le financement des associations d’élèves ou d’étudiants oblige les collèges et universités à fournir seulement adresses et numéros de téléphone des étudiantes et étudiants.

ou une fédération que pour un regroupement autonome ou parasyndical, y est très facile. Il y a par ailleurs de nombreux éléments problématiques autour de l'utilisation de Facebook qui ne doivent pas être négligés.

Une première série d'enjeux découle de la nature capitaliste de ce réseau. Les médias sociaux commerciaux aiment affirmer que leurs algorithmes sélectionnent les publications sur la base de nos préférences individuelles, pour nous offrir un contenu taillé « sur mesure ». En réalité, la sélection a surtout pour objectif de développer le caractère addictif du média social : il s'agit de faire revenir l'internaute le plus souvent possible dans son enclos et de le garder le plus longtemps possible, de manière à le – ou la – rendre disponible aux publicitaires. Sur Facebook, par exemple, sont favorisées les publications qui risquent d'entraîner le plus de « J'aime » et de commentaires, mais aussi les plus apaisantes, réconfortantes et gratifiantes, ce qui explique par exemple, qu'à l'été 2014, les vidéos du *Ice Bucket Challenge* circulaient plus aisément aux États-Unis que celles des manifestations dénonçant l'assassinat par la police de l'Afro-Américain Michael Brown à Ferguson<sup>9</sup>.

Plus on a recours à Facebook pour diffuser nos informations, plus on se plie à une logique médiatique sur laquelle on a peu de prise, et plus on nourrit une organisation qui tend à s'imposer comme agora privée ou espace « public-privé ». Cela pose des problèmes évidents en ce qui a trait à la collecte de données, mais aussi au pouvoir politique que développe Facebook. Imaginez un instant que Facebook ferme la page ou le groupe principal de votre organisation. Êtes-vous toujours capable de rejoindre les mêmes personnes par d'autres moyens ? En Turquie et en Syrie, cette question n'est pas une expérience de pensée, mais une situation réelle : des plaintes de citoyennes et de citoyens favorables au régime ont mené à la fermeture de pages d'organisation en faveur d'une plus grande démocratie<sup>10</sup>. Dans un contexte où des forces intolérantes et haineuses prennent de l'expansion, il est nécessaire de réfléchir à ces éventualités.

Une deuxième série d'enjeux se déploie autour des règles, explicites ou implicites, entourant la discussion sur une page ou un groupe Facebook. Dans une instance syndicale (assemblée, conseil, congrès, etc.), les règles de procédure entourant l'échange d'idées peuvent elles-mêmes être l'objet de débat : alternance homme femme, premier ou deuxième tour de parole, présidence de la réunion, etc. Il est largement compris par les militantes et les militants que ces questions ont une portée politique qui ne doit pas être prise à la légère. Qu'en est-il des règles de procédure dans l'espace numérique ? Par exemple, le groupe Facebook de l'organisation syndicale est-il « modéré » par des administrateurs ? Qui sont ces personnes ? Sont-elles redevables ? Quels sont les critères selon lesquels les publications sont filtrées ou les commentaires masqués ? Se limite-t-on à filtrer les propos haineux ou ferme-t-on aussi la

---

9 Voir Loveluck, *op. cit.*, p. 254-258.

10 Voir Jakob Gottschau, *Facebookistan*, ExpressTV-Produktion, 2015, 58 min.

porte aux critiques légitimes de l'organisation ? Ces questions sont hélas très peu soulevées, même si elles sont centrales : accepterait-on tout bonnement qu'un « administrateur » inconnu puisse fermer à loisir un micro dans une assemblée sans devoir rendre des comptes aux membres ?

L'analyse des militantes et des militants du logiciel libre est ici tout à fait pertinente. Dans une assemblée comme sur un forum de discussion, l'accès au code (qu'il soit informatique ou procédural) est essentiel à toute discussion véritablement libre et éclairée. Les espaces mis à disposition par les médias sociaux commerciaux sont très peu flexibles et modulables selon les besoins des organisations. Notons que des libristes<sup>11</sup> ont mis au point plusieurs systèmes ouverts de discussion et de prise de décisions<sup>12</sup>. Cependant, avec la position quasi monopolistique de Facebook, il est encore difficile d'envisager une transition vers ce type de plateformes.

### *Wikis*

Les wikis sont des plateformes axées sur la construction collaborative de pages Web par le biais de contributions multiples et souvent bénévoles. Malheureusement, le wiki est le parent pauvre de l'usage militant du numérique, à tout le moins au Québec. Pourtant, on peut identifier de nombreuses utilités à ce type de pages.

Pensons tout d'abord à la mémoire collective du mouvement syndical. Il existe quelques pages Wikipédia du mouvement syndical québécois<sup>13</sup>, mais celles-ci sont plutôt sommaires. Il y a là un espace considérable à occuper. Pour ne prendre qu'un exemple, l'historique détaillé des fronts communs déployés au cours des dernières décennies lors des négociations du secteur public reste largement à faire. Quels ont été les gains et les échecs ? Quelle organisation a signé une entente en premier ? Qui a résisté à une loi spéciale, et comment ? Quels étaient les pourcentages d'appui à la grève et aux ententes de principe dans chaque secteur ?

Utiles pour l'archivage du passé, les wikis le sont également pour le présent, notamment comme espaces facilitant le travail collaboratif entre syndicats locaux d'une même fédération ou d'une même région. La mise en commun des ressources et compétences développées localement peut donner une portée beaucoup plus large à un article d'un bulletin local particulièrement clair, une affiche percutante d'invitation à une assemblée syndicale, une proposition

11 Ce terme désigne des personnes attachées aux valeurs éthiques véhiculées par le logiciel libre et la culture libre en général (Wikipédia).

12 Voir Yannick Delbecque, « L'effet *hacker* sur la démocratie », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 17, 2017, p. 181-189.

13 Voir entre autres, « Mouvement ouvrier au Québec » pour une présentation générale, ainsi que les pages de la plupart des centrales et fédérations actives à l'heure actuelle. On trouve aussi des articles sur les lois spéciales 111 (1983) et 43 (2005), ainsi qu'un bref portrait du Front commun syndical de 2015, <<https://fr.wikipedia.org>>.



élégante ou inspirante adoptée par les membres, le diaporama d'une formation efficace concoctée par une ou un délégué, une liste de slogans créés pour une manifestation, un ensemble de photos libres de droits... Les possibilités sont multiples.

Contrairement aux forums, propices aux commentaires intempestifs et aux invectives gratuites, les wikis permettent généralement de concentrer les énergies sur des projets d'édification commune. Le wiki d'une fédération ou d'un conseil régional pourrait donner l'occasion de fonctionner de manière plus horizontale et décentralisée et de raffermir les liens entre les syndicats locaux, en mettant en lumière des occasions de collaboration au quotidien, entre les instances officielles. En ce sens, de tels espaces pourraient encourager un plus fort développement de l'autonomie des syndicats. Dans le cas de fédérations ou de centrales dans lesquelles l'information est l'objet d'une centralisation et d'un contrôle importants, de tels espaces de partage peuvent s'avérer très précieux.

### **Quelle(s) appropriation(s) ?**

L'appropriation syndicale du numérique doit être envisagée à plusieurs niveaux. D'abord, le mouvement syndical doit développer des positions politiques visant à protéger le réseau Internet contre la mainmise privée d'Internet, contre la surveillance étatique et contre le harcèlement et les violences racistes, sexistes et homophobes qui prennent de l'expansion. La promotion d'un réseau pleinement contrôlé par la population implique un travail important d'organisation et de création de liens avec les mouvements qui travaillent sur ces questions. Il s'agit là d'un vaste chantier, qui demande aussi une analyse plus poussée des possibilités

offertes par le réseau, non seulement pour le mouvement syndical, mais pour les mouvements sociaux en général et la société dans son ensemble<sup>14</sup>.

Mais on peut également se demander en quoi le numérique peut constituer un instrument intéressant en vue de l'appropriation ou de la réappropriation du mouvement syndical par les membres eux-mêmes. En d'autres termes, il ne s'agit pas seulement d'amener le mouvement syndical à investir les enjeux politiques autour du numérique, mais de savoir mettre à contribution les éléments les plus démocratisants du réseau Internet pour faciliter la tâche de celles et ceux qui souhaitent un mouvement syndical combatif et fortement démocratique. Comprise en ce sens, la lutte pour une appropriation démocratique des communications numériques n'est qu'un volet d'une bataille pour une réappropriation par les membres de leurs propres structures syndicales.

Par exemple, il est évident que la production autonome de matériel de communication par des militantes et des militants et des syndicats locaux pose de nombreuses questions sur le plan juridique, dans un contexte de judiciarisation des activités syndicales (atteinte à la réputation du patron, manquement au « devoir de loyauté », etc.). Or, la réponse à de tels problèmes ne doit pas mener à une dépossession des membres de leurs moyens de communication, mais être orientée de manière à leur donner les outils nécessaires pour une prise de décision éclairée. Dans l'espace numérique comme dans l'espace physique, c'est par des actions politiques (actions directes, désobéissance, etc.) qu'on peut lutter efficacement contre la judiciarisation et faire bouger le droit. Encore une fois, c'est l'approche politique qu'on développe autour du numérique qui doit se trouver au cœur des réflexions.

Bien sûr, Internet n'est pas une solution magique et ne dispose aucunement des échanges, débats et prises de décision effectuées en personne, que ce soit autour de la machine à café ou en assemblée. La sociologue turco-américaine Zeynep Tufekci soutient que si les médias sociaux ont grandement facilité l'organisation d'événements massifs, ils ont eu l'effet paradoxal d'amener à négliger les bénéfices qu'avaient les mobilisations « à l'ancienne », plus ardues, mais qui permettaient un ancrage plus profond et durable du mouvement dans une communauté<sup>15</sup>. Les interactions numériques et physiques ne doivent pas être pensées en opposition, mais en complémentarité. L'utilisation des possibilités participatives d'Internet constitue un élément, important certes,

---

14 L'Université populaire des NCS a d'ailleurs abordé la question de la « révolution numérique » en août 2017, en partenariat avec la CSN, <[www.cahiersdusocialisme.org/la-revolution-numerique/](http://www.cahiersdusocialisme.org/la-revolution-numerique/)>. On trouvera des synthèses des ateliers aux pages 226 à 239 de ce numéro. Voir aussi Yannick Delbecq, « Syndicalisme et informatique libre. Une rencontre possible? », *À bâbord!*, n° 63, février-mars 2016, <[www.ababord.org/Syndicalisme-et-informatique-libre](http://www.ababord.org/Syndicalisme-et-informatique-libre)>.

15 Zeynep Tufekci, « After the protests », *The New York Times*, 20 mars 2014. <<https://www.nytimes.com/2014/03/20/opinion/after-the-protests.html>>.

mais un élément parmi d'autres, d'une stratégie plus globale de réappropriation démocratique du mouvement syndical.

De même, ces réflexions ne devraient pas non plus nous dispenser d'étudier de manière critique les stratégies syndicales à l'égard des médias de masse traditionnels (formatage des messages face aux journalistes, publicité syndicale, indifférence à l'égard de la formation d'un média grand public de gauche, etc.). Là aussi, l'approche syndicale des communications découle de choix politiques plus généraux. Gabrielle Brais-Harvey et Simon Tremblay-Pepin vont en ce sens lorsqu'ils soutiennent que « le peu de succès en relations publiques chez les syndicats n'est pas seulement tributaire de lacunes en communication », mais « le résultat de difficultés plus importantes qui nécessitent une réflexion en profondeur du mouvement syndical sur ses pratiques globales<sup>16</sup> ». Les débats sur l'approche du mouvement syndical à l'égard des médias, traditionnels ou non, sont donc tout à fait en phase avec les autres réflexions ayant actuellement cours sur les défis à surmonter pour le syndicalisme québécois.

---

16 Gabrielle Brais-Harvey et Simon Tremblay-Pepin, « Parler au monde : comment le fossé médiatique s'est creusé entre les syndicats et le monde ordinaire », dans Philippe Crevier, Hubert Forcier et Samuel Trépanier (dir.), *Renouveler le syndicalisme. Pour changer le Québec*, Montréal, Écosociété, 2015, p. 55-70. Par ailleurs, la réflexion générale de Brais-Harvey et Tremblay-Pepin n'est pas pensée en termes d'appropriation des médias par les membres, mais de manière à ce que dirigeantes et les dirigeants syndicaux et professionnels des communications parviennent à percer le mur des médias traditionnels. Or, il faut à mon sens non seulement trouver des manières de « parler au monde », mais en venir à ce que « le monde parle ».